

# La Nouvelle Revue De Presse De Langue Française

NRP Février 2015, n°25



## DOSSIER

### « PETROLE EN CRISE, GAZ DE SCHISTE ALTERNATIF ? »

#### Société

La frime des friqués

*Abdou Semmar*

#### Droit

Projet de loi de finances 2015:  
les dépenses d'équipement en hausse de plus de 32%

#### Culture/Médias

Assia Djebbar, une intellectuelle à l'itinéraire exemplaire

*Mohamed Bensalah*

#### Mémoire

Algérie. L'invention d'un territoire

*Hélène Blais (Université Paris-Ouest)*

مختارات الصحفية  
التيقة الحديثة

# Sommaire

N° 25, Février 2015

## Dossier

« PETROLE EN CRISE,  
GAZ DE SCHISTE ALTERNATIF ? »

ALGÉRIE : 2015, ANNÉE DE TOUS LES DANGERS POUR L'ÉCONOMIE, p.4-5

La baisse des prix du pétrole annonce des années difficiles pour l'Algérie, selon les experts, *Malik Tahir*, p.5

Gaz de schiste ou pas ?, *Nour-Eddine Boukrouh*, p.6-7

Gaz de schiste : Sonatrach invoque l'expérience américaine, p.7

Hydrocarbures : un secteur en « véritable déclin », selon la Banque d'Algérie, *Tewfik Abdelbari*, p.8

Comment sauver l'Algérie de la crise pétrolière ?, *MIREILLE DUTEIL*, p.9

## Société

La meilleure université algérienne n'arrive qu'à la 2256e place au niveau mondial, *Elyas Nour*, p.10

La frime des friqués, *Abdou Semmar*, p.10-11

La société algérienne traverse une véritable crise sociale, *Noureddine Hakiki*, p.11

## Droit

Femmes divorcées : entrée en vigueur du Fonds de la pension alimentaire, *M.D.*, p.12

Projet de loi de finances 2015: les dépenses d'équipement en hausse de plus de 32%, p.12-13

## Culture/Médias

Desert boys : Les rappers anti-gaz de schiste, *Ryma Maria Benyakoub*, p.14

Assia Djebbar, une intellectuelle à l'itinéraire exemplaire, *Mohamed Bensalah*, p.14-15

## Mémoire

Algérie. L'invention d'un territoire, *Hélène Blais*, p.16

**Bibliographie**, p.17

*La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse », créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.*

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

[nrpresse@yahoo.fr](mailto:nrpresse@yahoo.fr)

*Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :*

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +213 41 40 85 83 • Courriel: [nrpresse@yahoo.fr](mailto:nrpresse@yahoo.fr)

Site web: [www.cdesoran.org](http://www.cdesoran.org)



*Ont collaboré à ce numéro*

Ryad CHIKHI, Bernard JANICOT, Leila TENNCI, Fatima-Zohra ABDLLILAH, Ghalem DOUAR, Lamy TENNCI, Sid Ahmed ABED, Mokhtar MEFTAH, Samir REBIAI, Laid Nasro OUEZAR

# « PETROLE EN CRISE, GAZ DE SCHISTE ALTERNATIF ? »

## Editorial



*En terme de Management Public ; la situation actuelle en Algérie peut être résumé en 3 points suivants :*

- 1. Des enjeux sécuritaires, compte tenu de la situation instable des pays voisins*
- 2. Des exigences sociales croissantes*
- 3. Une économie dépendante des hydrocarbures*

*A cela s'ajoute une nouvelle donne : celle de la chute libre du cours du pétrole qui frôle difficilement les 60 dollars fin février 2015, et la nécessité ou pas, d'aller vers l'exploitation du gaz de schiste comme alternative.*

*En ce sens, l'Etat vient d'adopter des mesures qui visent la rationalisation des dépenses publiques influant ainsi sur le budget alloué pour le quinquennat « 2014-2019 ». La nécessité de réajuster les stratégies de développement devient cruciale et d'autres alternatives de diversifications des rentes sont étudiées afin de compenser la chute du prix du pétrole.*

*Les avis se partagent entre la volonté de l'Etat appuyée par certains experts afin d'exploiter le Gaz de schiste et ainsi ; acquérir une nouvelle technologie, trouver d'autres issues, d'autres ressources, substituables à l'or noir, même au détriment et avec des risques environnementaux méconnus. Parallèlement, d'autres partis politiques, associations, société civile, déplorent, rejettent, et manifestent contre l'application d'une telle décision. Alors ? Doit-on commencer par rassurer et subvenir aux besoins de notre société socialiste ? Par redynamiser notre économie capitaliste ? Ou par sécuriser nos frontières ?*

*L'Algérie fait face à des enjeux longuement redoutés par le gouvernement algérien lorsque l'on constate qu'après 50 ans d'indépendance, notre pays est toujours fortement dépendant des hydrocarbures (97% de ses exportations totales). Auparavant, les dépenses faramineuses de l'Etat se sont faites dans un contexte où le fonds de régulation des recettes (« F.R.R » réserve de fiscalité pétrolière non budgétisée, équivalent d'un fonds souverain mais passif, inactif) permettait de résorber les déficits budgétaires et où les réserves de change en dollars (puisque les importations doivent être payées en devises) étaient d'environ 187 milliards de dollars en 2014.*

*Les temps changent, le cours du pétrole aussi ! Un mal pour un bien serait de savoir tirer profit de cette chute du prix du pétrole afin de traiter une problématique longtemps restée posée : la transition d'une Gouvernance des ressources vers une Gouvernance des richesses, car, entre ce que l'on a fait, ce que l'on croyait faire et ce que l'on aurait pu faire... Ce nous met parfois devant des choix limités et des réalités à assumer, bien au-delà de toute espérance !*

*Oui ou non à l'exploitation du Gaz de schiste ? Noir ou Blanc ? Pétrole ou Gaz de schiste ? Ce dossier économique propose des discussions, des données scientifiques, et des points d'analyses, afin de mieux éclaircir le contexte actuel auquel doit répondre l'Algérie, et l'influence que peut avoir ce changement brutal.*

*Ryadh CHIKHI*

## ALGÉRIE : 2015, ANNÉE DE TOUS LES DANGERS POUR L'ÉCONOMIE

*L'année qui arrive risque d'être agitée pour l'économie en Algérie. Avec la chute des cours du pétrole de façon durable, le gouvernement devra revoir sa politique.*

Jusqu'à quand les cours du pétrole vont chuter ? C'est la question qui se pose en Algérie depuis maintenant plusieurs mois et l'hypothèse d'un maintien durable à de très bas niveau met désormais en péril le budget de l'année à venir. L'économie algérienne dont les revenus sont presque exclusivement tirés des recettes des exportations d'hydrocarbures pourrait connaître de fortes turbulences en 2015. Si pour le moment le gouvernement tente d'apaiser les inquiétudes réelles de la population, un certain nombre de mesures qui ont été prises démontrent que la situation est loin d'être sous contrôle.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a d'ores et déjà prévenu que pour l'année qui arrive l'embauche de fonctionnaires serait gelée et qu'aucun recrutement ne serait possible avant 2016, peut être plus tard. Il faut dire que la fiscalité pétrolière compte pour plus de la moitié du budget de l'Etat, qui risque d'être sérieusement entamé les prochains mois. Mais ce n'est pas tout, le chef du gouvernement a également affirmé que tous les chantiers qui ne sont pas urgents allaient être reportés à une date ultérieure, comprendre quand l'économie ira mieux. Même discours concernant les éventuelles hausses de salaires, elles risquent d'être bloquées à court terme. Le président de la République en personne a tenté d'anticiper une crise profonde en avertissant les algériens que les conséquences de la chute des cours du pétrole auront des conséquences imprévisibles.

### Un modèle économique dépassé

Le Sahara blend peine désormais à atteindre les 56 dollars, et dans les semaines à venir il n'est pas exclu qu'il passe sous la barre des 50 dollars ce qui d'un point de vue symbolique pourrait accentuer les dégâts économiques. Si cette baisse du prix des hydrocarbures est en train d'inquiéter l'Algérie c'est parce

que l'économie est intimement dépendante de l'or noir et du gaz et que son modèle est presque exclusivement bâti sur la rente. La Banque d'Algérie avait, au début du mois de septembre, déjà, sonné l'alerte. La situation financière du pays est très mauvaise et ne devrait pas s'améliorer dans l'immédiat, d'autant qu'aucune réforme de grande ampleur n'est prévue en terme économique. Alors que depuis un certain temps, le pays avait tiré un trait sur les déficits, le premier semestre a été marqué par leur

rêver de nombreux pays européens en crise, il est très largement insuffisant pour endiguer le chômage. Chaque année, pour permettre l'absorption par le marché du travail du nombre de jeunes qui sortent de l'école, il faudrait un taux de plus de 6%, objectif pour le moment irréalisable. Il y a quelques mois, le gouvernement avait annoncé qu'il visait d'ici quelques années les 7% de croissance, une annonce désormais considérée comme farfelue.

### La restructuration de l'économie en question

La situation actuelle du pays met également en évidence le fait que malgré une très grande richesse accumulée ces dernières années en r a i s o n d'hydrocarbures au prix très élevé, l'instabilité et la fragilité économique perdurent. L'Algérie s'est exclusivement construite depuis son

indépendance autour d'un modèle de développement basé sur l'exploitation de ressources naturelles. Un modèle rentier, générateur certes d'importantes devises quand le prix de ces matières premières s'envole mais qui se révèle très vulnérable aux retournements du marché comme ce fut le cas en 1986 lors de la baisse sensible des prix du pétrole, événement qui contribua fortement à la dégradation de la situation économique et sociale du pays.

L'exploitation des hydrocarbures demeure à ce jour un avantage pour l'Algérie mais aussi un inconvénient. Aujourd'hui grâce à ses ressources, l'État algérien est riche, très riche même, il figure dans le top 15 des pays détenant les plus grandes réserves de change avec plus



retour et les chiffres qui seront bientôt publiés ne devraient pas être très bons concernant le second semestre. Cette situation met à nouveau en cause l'économie algérienne dans son ensemble et pointe la nécessité de réformes.

Avec 97% des revenus d'exportations provenant du pétrole et du gaz, l'Algérie est en permanence soumise à la hausse ou la baisse des prix des matières premières sur la marché mondial. L'Etat, pour son budget 2015, s'est basé sur un baril de pétrole à 120 dollars alors que pour le moment on n'en est très loin. Le manque de diversification ne favorise pas la mise en place d'une économie stable et pérenne et surtout n'encourage pas les investisseurs étrangers à s'implanter sur le territoire. Le pays aura atteint un peu plus de 3% de croissance en 2013 et devrait réaliser à peine 4% en 2014 puis rester à ce niveau jusqu'en 2017. Si ce taux fait

200 milliards de dollars. Mais cette richesse est trompeuse et bien éphémère même si les autorités algériennes ne cessent d'affirmer que l'Algérie est hors de danger grâce à son matelas financier. A moyen terme si le pays poursuit sur ce chemin économique et que les prix du pétrole restent très bas, il est presque évident que des turbulences risquent de voir le jour, et ce, dans le meilleur des cas.

Alors que des investissements massifs peuvent et doivent être consentis dans les technologies de télécommunications, dans la recherche, dans l'innovation, ces secteurs peinent à sortir de leur léthargie malgré les capacités financières du pays. L'État cherche officiellement à favoriser l'émergence d'une croissance économique durable sans pour autant mettre en adéquation paroles

et actes. L'exploitation prochaine des gaz de schiste ne risque pas de changer la donne.



26 Décembre 2014

## La baisse des prix du pétrole annonce des années difficiles pour l'Algérie, selon les experts

Malik Tahir

Les officiels algériens, de ministre des finances à celui de l'énergie, continuent de le répéter : la chute des prix du pétrole est sans impact sur l'économie algérienne. Sur le court terme, cet « optimisme » se justifie par un niveau de réserves de change conséquent (195 milliards de dollars) qui couvre trois ans d'importation de marchandises.

Pour l'année 2014, le prix moyen du baril algérien s'établira à 100 dollars, selon le ministre des finances. La situation pourrait être beaucoup moins soutenable en 2015. Le gouvernement sera contraint de piocher dans le Fonds de régulation des recettes (FRR) dont le niveau est de 5000 milliards de dinars (plus de 48 milliards d'euros) pour couvrir le déficit.

Avec un baril qui est sous la barre des 80 dollars et qui pourrait même plonger vers 60 dollars, les bases de la prévision du budget 2015 - un prix moyen du Sahara Blend de 100 dollars - risquent d'être caduques.

Le gouvernement qui dépense beaucoup devra, probablement, faire une loi de finances complémentaires pour prévoir des coupes budgétaires. Il est peu probable que les subventions aux produits alimentaires soient touchées mais une hausse des prix du carburant, l'un des plus bas au monde, pourrait être à l'ordre du jour.

L'Algérie pourrait aussi être contrainte de prendre des mesures pour réduire les importations dont le niveau explose et pourraient atteindre, en 2015, le montant faramineux de 65 milliards de dollars, selon les prévisions officielles.

### C'EST LES SOLDES



Hic

Certains experts n'hésitent pas à rappeler le scénario catastrophe du milieu des années 80 où la chute drastique des prix du pétrole a ouvert le chemin des grandes turbulences politiques et sociales entamées avec les émeutes d'octobre 1988.

L'Algérie, note EL Watan, n'a pas profité de l'embellie financière de la longue période du baril fort (de plus de 100 dollars) pour diversifier son économie et réduire la « tendance boulimique des importations » va se retrouver à recourir au Fonds de régulation des recettes (FRR), « seule bouée de sauvetage à court terme ».

#### Le pire est à venir

«Lorsqu'on met sur la balance, les 60 milliards de dollars de recettes d'exportation projetées par le ministre de l'Énergie et les 110 milliards de dollars de dépenses prévues par la loi de finances 2015, il y a de quoi s'inquiéter pour les équilibres financiers du pays».

L'ancien PDG de Sonatrach, Abdelmadjid Attar, évoque un risque de crise économique «aigue» au

cours des trois prochaines années en cas de poursuite de la chute des prix du baril. «L'Algérie, regrette-t-il dans une déclaration à Echourouk, n'investit que pour consommer».

Attar déclare ne pas attendre grand-chose de la réunion de l'OPEP. Même si elle décide de réduire sa production, son impact sera limité. Il faudrait, selon lui, une réduction de 2 millions baril-jour pour espérer influencer sur les prix. Pour lui, la crise du milieu des années 80 pourrait se répéter si le baril descendait sous la barre des 60 dollars.

«Il y aura même une crise mondiale dans ce cas de figure» a-t-il ajouté en estimant qu'il est temps pour l'État de «dépendre en fonction des besoins des citoyens et non en fonction de leurs désirs».

AL HUFFINGTON POST

27 Novembre 2014

## Gaz de schiste ou pas ?

*«L'ignorant se fait plus de mal que ne lui en ferait son pire ennemi»*

*(Proverbe arabe)*

*Nour-Eddine Boukrouh*

[...Il y aura bientôt quatre ans, je publiai dans ces mêmes colonnes une contribution intitulée «La conscience des peuples» (LSA du 5 mai 2011) dans laquelle je posais le problème de l'exploitation du gaz de schiste.

A l'époque, le problème ne se posait pas chez nous mais en France où, après la découverte de premières réserves, deux volontés s'étaient retrouvées face à face, prêtes à en découdre : celle de l'Etat, vivement intéressé par l'exploitation de cette manne qui tombait à pic, et celle d'une infime partie des citoyens opposés à l'idée pour des raisons écologiques. Elu président de la République une année plus tard, François Hollande se résigna à en interdire l'exploitation. Les tourments de la conscience française cessèrent et le sujet fut vite oublié. J'écrivais alors ceci :

Début de citation : «L'Etat qui se faisait du souci pour son endettement public, son déficit budgétaire et ses exportations en recul voyait d'un très bon œil cette manne mais son enthousiasme a été refroidi par la réaction de la conscience française... Les citoyens français auraient pourtant individuellement gagné à la mise en exploitation des gisements découverts car c'est une énergie qui devient de plus en plus chère chez eux... Ils n'ignorent pas les avantages que les Américains ont tirés de ce nouveau type de gaz... Ils ont pensé aux équilibres naturels de leur pays, à leurs ressources hydriques, à l'avenir de la planète plus qu'au profit qu'ils auraient personnellement tiré de cette aubaine. C'est ainsi qu'ont réagi aussi les Canadiens alors qu'ils ont de l'eau à n'en savoir que faire.

[... Ils n'ont pas raisonné comme nous qui, dans le même cas de figure, aurions répondu à nos autorités : "Nourris-moi aujourd'hui et tue-moi demain !" D'ailleurs, elles viennent de signer avec ENI un contrat pour la mise en valeur de notre potentiel de ce gaz sans demander l'avis de quiconque... (fin de citation).

[... Quelque chose d'inconnu s'est alors réveillé en nous, touchés par la réaction de nos compatriotes du Sud et peut-être plus encore par la méthode inédite qu'ils ont employée pour se faire entendre : le style mystique au lieu du style revendicatif, mode auquel sont très sensibles les Algériens comme on l'a vu en d'autres occasions.

En effet, nos concitoyens du Sud, en particulier les braves habitants d'In Salah, ont imploré pendant des semaines le même Dieu qui a donné le gaz de schiste à l'Algérie, mais eux c'était pour qu'Il la prémunisse de son exploitation : «Ya latif, yalatif, ançarabdiqa-d-da'if !» n'ont-ils cessé de psalmodier des jours durant à la manière de «tolbas» éplorés, les mains levés au ciel et les yeux embués de larmes (traduction au pied de la lettre : «O Dieu Clément, secoure tes faibles créatures !»).

Superstition ? Naïveté ? Non, sens naturel de l'intelligence politique et tactique des gens du Sud, êtres frugaux et âmes droites. Car que pourraient les brigades de répression des mouvements de foule dépêchées en renfort devant pareille posture qui a ému la nation, devant ces suppliques adressées en fait plus au président de la République qu'à Dieu, devant ce style de protestation inédit ? Nos frères et sœurs du Sud n'ont pas recouru à la «capacité de nuisance» dont nous

sommes familiers au Nord (slogans anti-pouvoir, prise en otage de franges de la population, émeutes, menaces de sécession...), ils lui ont substitué la capacité à convaincre au moyen du sacré ; ils lui ont préféré l'argument de la crainte du Seigneur pour faire plier l'Etat. Il faudrait labelliser cette innovation et réfléchir à comment l'exporter dans les pays islamiques.

On peut penser qu'ayant peu gagné d'un demi-siècle d'exploitation du pétrole et du gaz conventionnels, nos frères et sœurs du Sud ne voient pas ce qu'ils gagneraient du gaz de schiste, d'où leur opposition. Ce serait leur faire injure car ils demandent l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation du gaz de schiste sur tout le territoire national. Ce n'est pas leur faire injure, c'est les atteindre dans leur dignité, leur intelligence et leur patriotisme que de faire passer leur mouvement protestataire pour le fruit de manipulations étrangères ou locales ; c'est prendre leur angélisme pour un machiavélisme qui n'est pas dans leur nature. S'ils avaient accepté l'offre de de Gaulle, ils seraient aujourd'hui les maîtres du Sahara et de ses richesses et nous leurs voisins déguenillés.

Et de mon point de vue, pourrait-on me demander, faut-il ou non exploiter le gaz de schiste ? Ma réponse sera claire, nette et franche car chacun doit prendre position dans le débat ouvert par les gens du Sud. Elle commencera par trois questions : A-t-on réellement le choix ? Y a-t-il une alternative à la rente, nous qui ne savons gérer nos affaires avec la médiocrité, la corruption et le gaspillage qui vont nécessairement avec et nous caractérisent que grâce à une rente ne nécessitant pas plus de bras et de cerveaux que ceux des effectifs de Sonatrach ? Le patriotisme est-il aujourd'hui dans l'exploitation du gaz de schiste ou dans son interdiction ?

A sa mort en décembre 1978, Boumediene nous a laissé en héritage une dette extérieure de 14 milliards de dollars alors que le nombre des Algériens était à peu près de quatorze millions. Au départ de Chadli en janvier 1992, la dette extérieure s'élevait à 26 milliards de dollars pour une population de 26 millions d'habitants environ. Elle n'a été effacée que grâce à la montée constante des prix du baril dans les années 2000. Entre-temps des pays du sud de l'Europe, du Sud-Est asiatique, d'Amérique latine et même du Maghreb qui étaient au même point que nous ou même moins, qui disposaient de moins de richesses naturelles que nous, sont devenus des pays émergents pour les uns et des puissances économiques et commerciales mondiales pour d'autres. Comme si l'échec économique ne suffisait pas, il fallait encore que nous donnions à demeurer le spectacle des pires exactions terroristes qu'aient connues l'humanité depuis Gengis Khan, se soldant par un bilan de plus de 200 000 morts. A peine remis de la faillite économique et du terrorisme des années 1990, nous nous sommes empressés, inconsciemment ou par satanisme, je ne sais, à reproduire les causes qui les ont générées. De quelles marges disposons-nous aujourd'hui pour construire une économie rationnelle, diversifiée,

intégrée et exportatrice ? Une fois épuisées les réserves de change (en un maximum de trois ans), nous nous mettrons à nous endetter de nouveau car nous aurons besoin de 60 à 80 milliards de dollars chaque année (il ne faut pas oublier les dépenses militaires) pour maintenir notre pouvoir d'achat, notre chômage et notre taux d'inflation à leur niveau actuel. Il ne faudra même pas rêver de les élever, sans dire que ces niveaux sont déjà, pour bon nombre de nos compatriotes, ceux du seuil de pauvreté. En quelques années cette dette, à supposer que nous trouvions des créanciers assez fous pour nous suivre dans notre fuite en avant, se chiffrerait en centaines de milliards de dollars. Pour la rembourser, il faudrait vendre le pays, son sol, son sous-sol et ses meubles. Pour ces raisons non exhaustives, chers frères et sœurs, et la mort dans l'âme, je me prononce pour l'exploitation le plus vite possible du gaz de schiste car nous n'avons que faire de l'écologie ; nous ne savons

pas ce que c'est, ayant vécu pendant des millénaires sans nous en soucier.

Si nous renonçons à exploiter le gaz de schiste et même peut-être un jour le cyanure ou la nitroglycérine s'ils devenaient des matières premières, nous nous condamnerions à court terme à la faillite, à la misère générale, à la guerre civile, au morcellement de notre pays et à l'inévitable intervention de l'étranger... L'Etat islamique version talibans, Daesch ou Boko Haram, le choix est large, nous appelle ; il nous attend ; il est au bout du chemin que nous avons emprunté ; il est notre fatalité, notre destin, notre terminus.

**El Watan**  
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

25 Janvier 2015

## Gaz de schiste : Sonatrach invoque l'expérience américaine

*L'exploration du gaz de schiste aux Etats-Unis a démontré que les risques sur la population et l'environnement ont été réduits de manière significative*



Si la venue du conférencier était censée, dans le cadre de la stratégie de communication de Sonatrach, donner du crédit à la technologie utilisée dans l'exploration non conventionnelle et mettre en lumière l'insignifiance des risques encourus par la population et l'environnement, le compte rendu sur le retour de l'expérience américaine montre en définitive que le risque a certes été réduit de manière conséquente au fil des ans, mais reste tout de même assez important en matière, notamment, de contamination de l'eau par le méthane et une quarantaine de produits chimiques utilisés dans le cadre de la fracturation hydraulique.

Thomas Murphy, directeur au Penn State Marcellus Center for Outreach and Research, a estimé que l'Etat de Pennsylvanie a dû peaufiner sa politique de communication mal enclenchée il y a dix ans et jouer la transparence pour tranquilliser la population : «Il y a une tendance, dans les médias sociaux notamment, à ne voir que le négatif et il faut donc user de plaidoyer convainquants et transparents pour contrer la désinformation.»

Le conférencier a déclaré : «Nous ne faisons pas de la propagande pour un secteur mais un plaidoyer pour une science qui comporte un facteur de risque mais dont la perception doit être changée aux yeux des profanes et de la population que l'on doit convaincre en parallèle

des nombreux avantages de cette technologie, dont la création d'emploi et la possibilité de formation.»

Concernant le bilan en Pennsylvanie, le conférencier a affirmé qu'avant le développement de techniques plus modernes, «sur 1,2 million de puits forés, quelque 40% ont présenté des risques d'impact sur la santé». Il fera le parallèle avec un second bilan concernant 8600 puits, dont 84 se sont avérés suspects et 16 ayant été réellement contaminés. Pour l'orateur, «chaque puit peut être contaminé mais il faut savoir identifier les risques et y faire face». Il faut également, selon lui, intensifier les inspections et les contrôles pour renforcer la crédibilité des pouvoirs publics et des compagnies en charge des projets.

Pour Thomas Murphy, les recherches évoluent et permettent au fil des avancées de diminuer les risques et les impacts sur l'environnement ainsi que les coûts d'extraction. Thomas Murphy a aussi signalé un grand effort entrepris dans le domaine du contrôle et des inspections sur les sites de forage pour détecter les violations à la réglementation. Il a évoqué les efforts entrepris pour supprimer certains produits chimiques utilisés, tels les acides pour les remplacer par des bio-acides équivalents au chlore que l'on utilise pour l'eau potable.

Il a estimé qu'il faut des analyses régulières de l'eau avant et après les forages pour s'assurer qu'il n'y a pas eu de contamination. Les analyses et les contrôles doivent être faits, selon Thomas Murphy, par des organismes indépendants des compagnies pétrolières, pour attester de la véracité de leurs résultats et convaincre les opposants au gaz de schiste. Ceux-ci se font aussi entendre en Pennsylvanie même si, selon Thomas Murphy, la population adhère en majorité aux forages qui se font sur des propriétés privées, en l'occurrence des fermes agricoles.

**El Watan**  
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

19 Février 2015

## Hydrocarbures : un secteur en « véritable déclin », selon la Banque d'Algérie



Les recettes tirées des exportations des hydrocarbures enregistrent un recul de 10,27% en 2013 pour s'établir à 63,327 milliards de dollars, selon le rapport de la Banque d'Algérie sur l'évolution économique et monétaire du pays. Le document, dont TSA détient une copie, adopte un ton alarmiste quant aux perspectives du secteur et signale que tous les voyants sont au rouge.

### Une baisse structurelle et générale

L'institution monétaire note que « la tendance décroissante de la production d'hydrocarbures se poursuit en 2013 » avec un recul de 2,3%. En 2012, la baisse était encore plus marquée avec un taux de 6,6%.

Cette baisse de production influe directement sur les quantités exportées qui chutent de 7,4% sur un an et passent sous la barre des 100 millions de tonnes équivalent pétrole (99,3 millions TEP), précise la Banque d'Algérie.

En conséquence, les recettes liées aux hydrocarbures sont sérieusement impactées et ne représentent plus que 63,327 milliards de dollars, note le rapport.

En termes de valeur ajoutée, la tendance baissière se répète « pour la huitième année consécutive » en 2013 avec un recul de 5,5% cette année-là, selon le rapport. La même source signale également un effondrement de « plus d'un quart » de la valeur ajoutée du secteur, soit une réduction de 29,5%, sur la période 2005-2013.

### Une part dans le PIB en baisse et un frein à la croissance

La conjonction de ces multiples facteurs négatifs conduit à une réduction de la part des hydrocarbures dans le produit intérieur brut algérien (PIB). En effet, le rapport estime que le secteur ne représente plus que 29,9% des richesses produites dans le pays.

Dans ce contexte de baisse généralisée, la Banque d'Algérie relève que le domaine des hydrocarbures est un frein à la croissance globale du pays. En d'autres termes, le taux de croissance du PIB serait plus élevé, n'était-ce la contraction du secteur des hydrocarbures.

### Une demande interne « difficilement soutenable »

Par ailleurs, la consommation interne d'énergie, notamment de

gaz, constitue un poids supplémentaire « difficilement soutenable » selon le rapport. La demande intérieure représente 50,9 millions TEP, « soit 30,1% des disponibilités ». La hausse continue de cette demande, conjuguée à la baisse de la production réduit, de fait, la possibilité d'exporter des hydrocarbures et donc de générer des recettes dont l'Algérie est pourtant fortement dépendante.

Cette situation de déclin du secteur clé de l'économie nationale constitue, sûrement, l'une des raisons de la récente annonce du PDG par intérim de Sonatrach, Saïd Sahnoun, d'investir 90 milliards de dollars dans le but d'augmenter la production d'hydrocarbure.

*Tewfik Abdelbari*



*08 Décembre 2014*

## Comment sauver l'Algérie de la crise pétrolière ?

*MIREILLE DUTEIL*

En six mois, le prix du baril d'or noir est tombé de 115 dollars à moins de 55 dollars. Comment contrecarrer cette chute vertigineuse du prix du pétrole - aubaine des non-producteurs de pétrole et cauchemar des producteurs encore en voie de développement ? La question hante les responsables du tiers-monde dont les pays cumulent plusieurs inconvénients : une importante population (Nigeria, 174 millions d'habitants, Russie, 140 millions, Iran, 79 millions) et une économie déséquilibrée axée exclusivement sur les hydrocarbures (Venezuela, Algérie). Tous se sentent fragilisés. Ainsi de l'Algérie

première raison est de handicaper l'Iran, le principal rival du royaume dans la région. Téhéran soutient financièrement et militairement le Syrien Bachar el-Assad et les chiïtes au pouvoir à Bagdad contre les sunnites alliés des Saoudiens. La deuxième est de rendre moins rentable le pétrole de schiste américain, grand concurrent de l'or noir saoudien. Au passage, la chute du prix handicape aussi la Russie, alliée de la Syrie. Mais, au-delà de ces calculs stratégiques, les pays du Golfe soutiennent, non sans raison, que, s'ils baissaient leur production, celle-ci serait immédiatement comblée

importations. Les sociétés algériennes devront être privilégiées par rapport aux sociétés étrangères, les appels d'offres préférés aux contrats de gré à gré... Il a aussi été décidé de «geler les recrutements dans la fonction publique, de réduire les dépenses de fonctionnement et de retarder les dépenses d'équipements non commencés ou non nécessaires». La construction de l'autoroute des Hauts Plateaux ou les lignes de tramways des grandes villes seront retardées. Seules les subventions aux produits de première nécessité vont échapper au coup de rabot. Y mettre frein serait politiquement explosif.

### Énormes réserves de gaz de schiste

Second axe : lancer l'exploitation du gaz de schiste plus rapidement que prévu. Le Sahara dispose d'énormes réserves récupérables de gaz de schiste. Le département américain de l'Énergie a estimé les réserves algériennes à 19 800 milliards de mètres cubes, soit cinq fois le volume des réserves prouvées de gaz naturel du pays (4 000 milliards de mètres cubes). L'Algérie disait vouloir les garder pour les générations futures après 2050. Aujourd'hui, la Sonatrach estime que cette exploitation pourrait commencer dès 2022.

Peut-être faudrait-il qu'Alger se demande s'il ne serait pas plus judicieux de se lancer dans des réformes structurelles de son économie (industrie, agriculture, banques...) pour donner du travail à sa jeunesse. Sinon, le gaz de schiste sera aussi néfaste pour les Algériens que les hydrocarbures conventionnels. Mais là, c'est un chantier de très longue haleine.

**Le Point.fr**

02 Janvier 2015



qui veut réagir. Les hydrocarbures assurent 95 % de ses rentrées en devises et la fiscalité pétrolière, 60 % du budget de l'État. Depuis des années, Alger bâtit son budget sur la base de 37 dollars le prix du baril. Un jackpot très confortable quand le baril dépasse les 100 dollars, le surplus allant à un fonds de régulation des recettes chargé de financer le déficit budgétaire et les programmes de développement. Avec le retournement de la tendance, le fonds de régulation a diminué, passant de 70 milliards de dollars en 2013 à moins de 55 milliards aujourd'hui. Concrètement, le budget algérien a besoin d'un baril aux environs de 100 dollars pour trouver son point d'équilibre.

### Le Golfe ne veut pas mettre sa prééminence en danger

Pourquoi cette intransigeance de l'Arabie saoudite et des Émirats ? La

par les producteurs d'or noir non-membres de l'Opep et les industries américaines de pétrole de schiste. Ce qui n'est pas faux. Or l'Arabie saoudite, l'Iran et les pays africains se disputent le marché asiatique du pétrole (en particulier la Chine). Le Golfe ne veut pas mettre sa prééminence en danger.

L'Algérie est donc convaincue que le baril d'or noir à bas prix risque de durer plusieurs années. Même si Youcef Yousfi se veut relativement optimiste : «Le prix sera entre 60 et 70 dollars en 2015 et ira vers les 80 dollars en 2016», a-t-il estimé. Pour se sortir de cette mauvaise passe, Alger met deux fers au feu. Le premier : le gouvernement serre les boulons. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a adressé une feuille de route aux ministres, walis (préfets) et directeurs des sociétés nationales pour les inciter aux économies, y compris en freinant les

## La meilleure université algérienne n'arrive qu'à la 2256<sup>e</sup> place au niveau mondial

*L'université algérienne est loin de concurrencer son homologue européenne, américaine ou asiatique. En effet, notre meilleure université, celle de Constantine en l'occurrence, première à l'échelle maghrébine, n'arrive qu'à la 28<sup>ème</sup> place au niveau africain et à la 2256<sup>ème</sup> place au niveau mondial.*

C'est ce qu'a affirmé, ce lundi 29 septembre 2014, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique, en se basant sur le classement du site spécialisé dans l'évaluation de la visibilité des universités « Webometrics Ranking of world universities », qui a touché 13000 universités dont 73 établissements universitaires algériens.

Notre ministre, Mohamed Mebarki, cité par l'APS, s'est montré satisfait du fait que le classement des universités algériennes a progressé, notamment celle de Constantine qui a enregistré une progression de 183 places par rapport au classement de janvier 2014. Cependant, malgré cette progression, il n'en demeure pas moins que nos universités sont très loin du « niveau » mondial. Si notre « meilleure » université occupe la première place au Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie), elle n'arrive qu'à la 2256<sup>ème</sup> place au niveau mondial. Pour « remonter » le moral de l'étudiant algérien, le Ministre a évoqué également un autre classement. Celui de

l'Institut espagnol de recherche « SCIMAGO », spécialisé, précise-t-on, dans le classement des universités sur la base de la production scientifique, l'innovation et le développement technologique. Publié le mois en cours et ayant touché 5100 établissements universitaires, celui-ci place l'USTHB (Université de Bab Ezzouar) à la 290<sup>ème</sup> place en ce qui concerne l'innovation, à la 380<sup>ème</sup> place pour ce qui est du développement technologique et à la 1400<sup>ème</sup> place concernant la production scientifique. 1400<sup>ème</sup> place en termes de la production scientifique, sur 5100 établissements classés, n'est toutefois pas honorable comme position, non plus. Par ailleurs, le ministre a indiqué que « quelque 4000 projets de recherche universitaire en relation avec la formation en post-graduation sont enregistrés annuellement ». Ce qui est loin des standards internationaux en matière de production scientifique.

AF ALGERIE-FOCUS.com  
L'INFORMATION POUR VOUS ET AVEC VOUS

Elyas Nour

29 Septembre 2014

## La frime des friqués

*Tandis que les nantis affichent leur fortune aux origines douteuses, les pauvres sont condamnés à la précarité.*

*Abdou Semmar*

C'est l'histoire d'un milliardaire qui a défrayé la chronique à El-Eulma, dans la wilaya de Sétif, en achetant une villa plus de 1,8 milliard de centimes [de dinars, 167 000 euros] pour la détruire ensuite et faire bâtir à sa place une autre villa plus luxueuse.

C'est aussi l'histoire d'un homme très riche originaire de Biskra qui a dépensé en une seule soirée, dans un cabaret à Oran, plus de 1 milliard de centimes [93 000 euros] en *rechka* [surenchères pour obtenir les faveurs d'une femme]. Et puis un autre homme d'affaires a offert une Porsche Cayenne,



dont le prix dépasse aussi le milliard de centimes, à Djabou, joueur de l'équipe nationale, pour le remercier d'avoir inscrit un but contre l'Allemagne lors de la Coupe du monde de football au Brésil.

Ces hommes qui jettent leurs milliards par les fenêtres sont les nouveaux riches de l'Algérie. Les nouveaux nantis qui affichent leur insolente richesse sans craindre personne. Des fortunes amassées dans des conditions douteuses et sous les yeux des autorités, qui n'ont

pas bougé le petit doigt pour enquêter sur l'origine de tous ces milliards gaspillés en quelques heures pour s'offrir des frivolités. Toute cette *chkara* [corruption] inonde notre pays de voitures prestigieuses, de villas construites dans un luxe sans pareil, de châteaux de marbre et de façades rehaussant plusieurs de ces quartiers chics qui nourrissent cette même interrogation lancinante : d'où vient tout cet argent dont se targuent nos nouveaux riches ?

Disons-le clairement et sans aucune langue de bois : aujourd'hui, l'Algérie se rue sur les richesses, le clinquant, le luisant trompeur et éphémère, comme les chromes de ces 4 x 4 et autres grosses bagnoles allemandes. Une richesse qu'affiche sans complexe des hommes dont les regards se cachent derrière de grosses lunettes de soleil. Des nouveaux riches qui sont apparus mystérieusement alors que l'économie nationale demeure dans le coma et est entretenue uniquement par notre rente pétrolière. Des

nouveaux riches qui s'offrent régulièrement des gros immeubles construits à coups de valises bourrées de cash.

### La débrouille.

Oui, l'Algérie des nouveaux riches est une nouvelle Algérie dont peu de personnes peuvent décrypter, expliquer et comprendre le fonctionnement. Cette Algérie de la frime, de l'argent tombé du ciel, des filles aux voiles dorés mais en jeans moulants, cette Algérie des restos

chics mais sans âme cohabite aussi, nous avons tendance à l'oublier, avec une autre Algérie, revers d'une même médaille. L'Algérie des nouveaux riches réfugiés dans les zones résidentielles surveillées par des sociétés de gardiennage privées s'efforce toujours de faire disparaître cette Algérie des chômeurs du Sud, des *harragas* [migrants clandestins], des *zawalia* [des pauvres malheureux], l'Algérie de la débrouille ou de l'embrouille.

En face de ces nouveaux riches au sommet de leur puissance, on retrouve ces futurs pauvres emprisonnés dans leur banlieue populaire, dépossédés d'un pouvoir

d'achat digne de ce nom. Privés de toute possibilité de jouir d'un moment de loisir ou d'une évasion à cause de leur précarité continue. Privés de tout bonheur nocturne parce qu'ils ne peuvent pas s'acheter des voitures neuves et partir loin de leurs lotissements, manquant cruellement de tout, y compris d'un réseau d'assainissement.

Ces Algériens-là sont condamnés à demeurer les futurs pauvres à qui on vend le rêve d'une équitable répartition des richesses nationales en allant déposer à l'AADL [Agence pour le développement du logement] une hypothétique

demande de logement. Pour les faire taire, les berner et les manipuler, on leur offre surtout : un 13e mois qui atteint les 40 000 ou 50 000 dinars [370 ou 460 euros], un mouton de l'Aid et un couffin de ramadan. Et pendant ce temps-là, les nouveaux riches cultivent leurs fortunes au-delà de toute moralité, de toute éthique et de toute élégance. A chacun son Algérie...



16 Décembre 2014

## La société algérienne traverse une véritable crise sociale

*Noureddine Hakiki*

**- La violence urbaine est devenue très courante dans notre société. Quelles en sont les causes ?**

La société algérienne traverse, aujourd'hui, une véritable crise sociale accompagnée d'un désordre général. Avec l'évolution de la société et l'affaiblissement des valeurs, qui permettent à l'individu de se sentir intégré dans sa société, il y a une défaillance de l'inclusion qui est déplorée dans la société. Dans une sorte d'individualisme et d'égoïsme, l'individu ne se sent plus inclus dans sa société et encore moins concerné par ce qui s'y passe. Dans ce constat, un nouveau terme est apparu qui est « le décrochage ». L'être social algérien se décroche des normes, des valeurs et des lois. Parce qu'il ne veut pas entrer dans la conformité, il entre, inconsciemment, dans un processus de rébellion. Il se rebelle, sans aucun motif valable, à tout. Il ne sait plus bénéficier de ses droits sans la violence. Face à tout cela, il y a aussi une défaillance dans les mécanismes de l'ordre et le pouvoir n'a plus de pouvoir. A commencer par la petite famille où les parents, surtout le père, sont démissionnaires jusqu'à arriver aux hautes instances de l'Etat.

**- Il y a quelques jours, une jeune femme a tué froidement et avec préméditation une jeune maman et ses deux petites filles. Quelle est la lecture que l'on peut faire de ce crime ?**

D'abord, il faut identifier cet acte. Est-il un crime ou une rébellion ? S'il est vu en tant que crime, il est condamnable à 100%. En tant que rébellion, cette femme qui est aussi une « décrocheuse », n'a pas trouvé de moyen pour bénéficier de ses droits, à part la violence. L'acte criminel de cette femme est la traduction réelle du désordre social, notamment celui de l'institution du mariage, souvent irrationnel, et de la famille.

**- La violence a gagné également les établissements scolaires et les campus universitaires. A Oran, un étudiant a égorgé son professeur à l'intérieur même de la fac. Qu'en est-il de cet aspect de la violence ?**

Même l'université traverse une crise pédagogique et morale. L'enseignant a perdu cette image intouchable, au point que l'étudiant ne connaît plus ses limites et se permet des excès de violence pareils.

**- Y'a-t-il eu des prémices pour cet état de désordre ?**

Oui. La frustration et les perturbations de notre société, majoritairement jeune, ont été une introduction directe à cette crise. La fausse conscience de la société, la notion perdue du vivre-ensemble, l'acquisition des biens en dehors de l'institution du travail et les faux modèles de consommation le sont aussi. La démission du pouvoir, qui cède à la rébellion en augmentant la rente, y est aussi pour beaucoup dans le déclenchement de cette crise.

**- Du point de vue sociologique, que faut-il faire ?**

Il faut d'abord remettre de l'ordre dans la société. Dans le noyau même de la société, le père doit réintégrer son poste de premier responsable de la famille et exercer son autorité. Dans un contexte plus global, le pouvoir devra rétablir son autorité dans la légalité et la justice, en appliquant réellement la loi. Pour récupérer tous ces jeunes exclus des établissements scolaires et leur ouvrir une autre porte pour la réussite, il faut absolument créer l'école de la 3e chance. Il est aussi impératif de réactiver les associations et les clubs sportifs et surtout créer un observatoire national de la violence et du crime. Il permettra de suivre de près ce qui se passe dans la société, d'en tirer les causes et surtout de trouver les solutions adéquates pour y remédier. Pour diminuer ces excès d'égoïsme, il est impératif d'aider les jeunes à développer leur citoyenneté et surtout ressusciter la mémoire collective à l'intérieur des familles. Connaître ses origines et s'y lier aideront à l'inclusion des individus à leur société et les empêcheront de commettre des actes violents.

25 Octobre 2014

**El Watan**  
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

## Femmes divorcées : entrée en vigueur du Fonds de la pension alimentaire

Après avoir suscité une vive polémique, au sein de la société et bien après avoir été adopté par les deux Chambres du Parlement, le Fonds de la pension alimentaire destiné aux femmes divorcées, ayant des enfants à charge, est officiellement entré en vigueur. Ainsi, le Fonds de la pension alimentaire, destiné à la protection de la famille et des enfants mineurs, est entré en vigueur après sa publication récemment dans le Journal officiel et la fixation des procédures de bénéfice des redevances financières. En vertu de la loi N° 15-01, datée du 4 janvier 2015, portant création du Fonds de la pension alimentaire, l'arsenal juridique vient d'être doté d'un nouveau mécanisme visant la protection des enfants mineurs et de la femme divorcée exerçant le droit de garde qui bénéficiera désormais d'une pension alimentaire, en cas de manquement du débiteur. La création de ce Fonds est le résultat d'une promesse formulée par le président Abdelaziz Bouteflika, le 8 mars dernier. Par ailleurs, la création de ce Fonds répond au souci des pouvoirs publics de garantir une meilleure protection aux enfants, et réaliser la cohésion familiale. «Des améliorations peu-

vent être introduites dans certains aspects matériels de cette loi, en cas de difficultés rencontrées par certaines femmes divorcées exerçant le droit de garde en vue du recouvrement de la pension alimentaire», a-t-on indiqué. Pour rappel, le projet de création d'un Fonds consacré aux femmes divorcées avait suscité une vive polémique au sein de la société. En effet, il s'en est même trouvé ceux qui ont estimé que le projet en question allait immanquablement causer l'augmentation des cas de divorce. Cependant, pour ses promoteurs, le projet présente une dimension humanitaire, en ce sens qu'il vise à prémunir la dignité des femmes divorcées exerçant le droit de garde. La loi portant création du Fonds de la pension alimentaire publiée dans le dernier numéro du Journal officiel stipule expressément que: «Les redevances financières sont versées au bénéficiaires, en cas de non-exécution totale ou partielle de l'ordonnance ou du jugement fixant la pension alimentaire, en raison du refus du débiteur de payer, de son incapacité de le faire ou de la méconnaissance de son lieu de résidence». En outre, cette même loi prévoit que «le juge compétent statue sur la de-

mande de bénéfice des redevances financières dans un délai maximal de cinq (5) jours. «La notification de l'ordonnance aux deux parties (créancier et débiteur) se fait dans un «délai maximal de quarante-huit (48) heures», est-il encore mentionné dans le texte. En cas de difficultés entravant le bénéfice de ces redevances financières, le juge des affaires familiales a «un délai maximal de trois (3) jours» pour statuer. Les services compétents ordonnent le versement des redevances financières au bénéficiaire dans un délai qui «ne peut dépasser vingt-cinq (25) jours», à compter de la date de notification. La loi fixe également les modalités de recouvrement des recettes du Fonds, prélevées des dotations du budget de l'État, des montants des pensions alimentaires recouverts des débiteurs, des taxes fiscales ou parafiscales, instituées conformément à la législation en vigueur au bénéfice du Fonds de la pension alimentaire et des dons et legs.

M.D.

**Le Courrier**  
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

16 Décembre 2014

## Projet de loi de finances 2015: les dépenses d'équipement en hausse de plus de 32%

ALGER - Le Projet de loi de finances pour 2015 (PLF) prévoit la mobilisation de 8.858,1 milliards de DA au titre des dépenses publiques, en hausse de 15,7% par rapport à la LF de 2014, induites notamment par la forte croissance des dépenses d'équipement (+32,1%).

La hausse des dépenses de l'Etat au titre de l'exercice 2015 s'explique aussi par la croissance des dépenses de fonctionnement qui sont de +5,5%, selon ce projet de loi dont l'APS a obtenu une copie.

Les dépenses d'équipement prévoient des Autorisations de programme (AP) pour 4.079,7 milliards de DA, des crédits de paiement (CP) pour 3.885,8 milliards de DA et un programme neuf de 1.178 milliards de DA.

Le document table sur des recettes budgétaires de l'ordre de 4.684,6 milliards de DA, soit un déficit

budgétaire de 4.173,3 milliards de DA (22,1% du Produit intérieur brut (PIB)). Pour les dépenses de fonctionnement publiques, elles sont estimées à 4.972,3 milliards de DA en 2015 contre 4.714,5 milliards de DA en 2014 (+5,5%), évoluant notamment sous l'effet des accroissements des dépenses de rémunérations du personnel des administrations centrales et déconcentrées qui augmentent de 6,45% par rapport à la LF 2014.

Cette augmentation de 6,45% dans cette catégorie de dépenses intervient sous l'effet combiné de la prise en charge de nouveaux postes budgétaires et du produit de la formation ainsi que de l'impact des avancements dans les carrières, explique la même source évaluant à 2.104,4 milliards de DA les dépenses de rémunérations.

Le budget de fonctionnement de l'Etat pour l'exercice 2015 intégrera

en outre un montant de 310,5 milliards de DA de provision groupée couvrant celles destinées pour les dépenses éventuelles, l'incidence de la révision de la définition du Salaire minimum garanti (SNMG) et d'autres dépenses liées à la protection de personnes âgées et l'impact éventuel lié aux fluctuations des cours du blé et de la poudre de lait sur le marché international.

Consacrée pour la première fois dans le PLF 2015, la définition du SNMG a été révisée à la faveur de l'abrogation de l'article 87 bis de la loi n°90-11 du 21 avril 1990, relative aux relations du travail, annoncée en février dernier.

### Croissance économique de 4,25% hors hydrocarbures

Du côté des recettes, la proposition du budget de l'Etat pour 2015 table sur des recettes en produits de la fiscalité pétrolière de l'ordre de 1.722,9 milliards de DA et des

recettes non pétrolières de 2.961,7 milliards de DA.

Evoluant sous l'effet de la progression de 3,68% du volume des exportations d'hydrocarbures, la fiscalité pétrolière à recouvrer en 2015 devrait s'établir à 4.357,1 milliards de DA, générant ainsi une plus value à verser dans le Fonds de régulation des recettes (FRR) de l'ordre de 2.634,2 milliards de DA à la fin de l'année prochaine.

Avec un solde prévu de 4.429,3 milliards de DA à fin 2015 (contre 5.284,8 milliards de DA prévu à fin 2014), le FRR devra financer une part de 83,3% du déficit du Trésor public (3.489,7 milliards de DA).

Sur un autre plan, les prévisions du budget public pour 2015 tablent sur un taux de croissance économique de 3,42% globalement et de 4,25% hors valeur ajoutée générée par les hydrocarbures.

La valeur du PIB passera, quant à elle, de 18.191,4 milliards de DA dans la LF 2014 (17.647,5 milliards de DA en clôture de 2014) à 18.896,1 milliards de DA dans le PLF 2015. Son taux de croissance passe, toutefois, de 4,5% dans la LF 2014 à 3,4% dans le PLF 2015, alors qu'on prévoit 3,8% en clôture de l'année en cours.

La croissance du PIB reste tirée essentiellement par le secteur du BTP (+5,20%), des services marchands (+4,60%) et des hydrocarbures (+1,72%).

### L'inflation en baisse à 3%

Adopté par le gouvernement lors d'un Conseil des ministres le 26 août dernier et devant être présenté aux deux chambres du Parlement pour débat fin septembre, le PLF 2015 laisse inchangé le prix du baril de pétrole brut à 37 dollars.

Il table sur une parité monétaire dinar-dollar de 79 dinars pour un dollar durant 2015 contre 80 dinars pour un dollar dans la LF de l'année en cours.

Le taux de l'inflation moyen pour 2015 est estimé dans le PLF à 3% contre 3,5% en 2014 (taux de la LF et de clôture de l'année) et 4% dans la LF 2013 (3,25% en sphère réelle mais données provisoires).

Selon le document, le taux d'inflation, reflétant l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) a été élaboré en tenant compte d'une part du comportement de l'IPC national observé en 2013 et d'autre part des prévisions du Fonds monétaire international (FMI) en matière d'évolution des prix à la consommation dans les pays émergents.

Sur un autre plan, le PLF prévoit une augmentation des importations de marchandises de 4,54% en volume et de 6,2% en valeur (65,44 milliards de dollars).

Le texte propose, par ailleurs, de consacrer le montant de 1.711,7 milliards de DA au titre des transferts sociaux en provenance du budget de l'Etat en 2015, ce qui représente 9,1% du PIB et enregistrant une hausse de 6,4% par rapport à 2014.

Une part de 65,3% de ces transferts devra être destinée au soutien aux familles, à l'habitat et à la santé. Les subventions des prix des produits de base (céréales, lait, sucre et huile

alimentaire) absorberont 13,2% de l'ensemble des transferts.

Par ailleurs, le PLF 2015 consacre, comme prévu, le retour du crédit à la consommation par l'autorisation des banques d'octroyer aux ménages de crédits destinés à l'acquisition de biens fabriqués localement.

09 Septembre  
2014



## Projet de la loi de finances 2015 : les principaux agrégats économiques

### Dépenses budgétaires

**8.858,1 milliards de DA**

dont :

- 4.972,3 milliards de DA de fonctionnement
- 3.885,8 milliards de DA d'équipement

### Recettes budgétaires

**4.684,6 milliards de DA**

dont :

- 1.722,9 milliards de DA de recettes pétrolières
- 2.961,7 milliards de recettes non pétrolières

Solde budgétaire	- 4.173,4 milliards DA
PIB	18.896,1 milliards DA
Croissance économique	3,42%
Croissance économique hors hydrocarbures	4,25%
Prix du baril de pétrole brut	37 dollar
Parité monétaire dinar-dollar	79 DA pour un dollar
Taux d'inflation	3%
Exportations d'hydrocarbures en volume	+ 3,68%
Importations de marchandises (CAF)	+ 4,54%
Solde du FRR à fin 2014	5.284,8 milliards DA
Solde du FRR à fin 2015	4.429,3 milliards DA
Transferts sociaux en provenance du budget de l'Etat	1.711,7 milliards DA

### Répartition des valeurs ajoutées par secteur d'activité

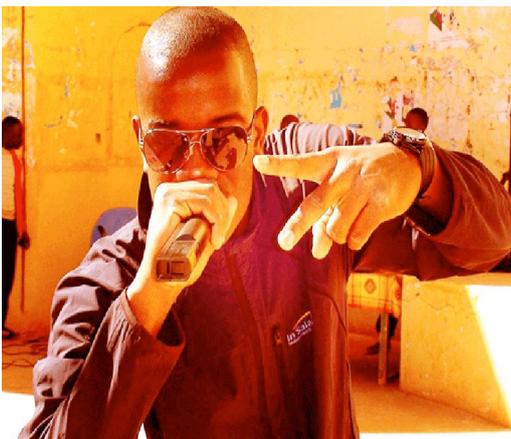
Agriculture	9,7%
Hydrocarbures	26,2%
Industrie	4,7%
BTP	10,8%
Services marchands	25,1%
Droits et taxes	8%
Services des administrations publiques	15,5%

## Desert boys :

## Les rappeurs anti-gaz de schiste

*Adel Karane, leader et fondateur du groupe : Huit ans après sa création, le groupe d'In Salah met le rap au service d'une nouvelle cause : la mobilisation contre le gaz de schiste.*

«Chacun a son mode d'expression. Le nôtre, c'est d'incarner notre vécu dans des textes chantés et des clips.» Ils ont entre 24 et 26 ans, ils sont amis, tous originaires d'In Salah, où la musique est souvent le moyen d'échapper au désespoir. Freinés par l'isolement et le manque de moyens, les six artistes de Desert Boys, un groupe créé en 2006, ont choisi le rap pour exprimer leur mécontentement face à tous leurs problèmes du quotidien. Ils ont chanté contre la hogra, la violence faite aux femmes ou encore la corruption. Dès 2012, dans leur clip Chkoun ntouma yali hlaktou l'bled (Qui êtes-vous, vous qui avez détruit le pays ?), le groupe Desert Boys a dénoncé les dirigeants du pays. Aujourd'hui, c'est contre l'exploitation du gaz de schiste en Algérie qu'ils haussent le ton. «Le rap est une façon d'exprimer notre rejet du projet d'exploitation du gaz de schiste dans le Sahara algérien», souligne Adel, alias Adoula, le fondateur et leader des Desert Boys. En effet, dans leur dernier tube titré Makach li radi (Personne n'accepte ça), les Desert Boys expriment parfaitement leur position antigaz de schiste. Dans ce clip, sorti le 9 janvier dernier, des images en noir et blanc défilent pour raconter la mobilisation des manifestants du Grand-Sud algérien contre le projet du gaz de schiste. La chanson a été faite après de nombreux messages et demandes envoyés par les habitants d'In Salah et des admirateurs de la troupe. Selon Adel Karane, les

Ryma Maria Benyakoub

actions anti-schiste de son groupe de rap «sont une façon d'éveiller la jeunesse algérienne sur ce qui se passe dans leur pays, car on sait que le rap est de plus en plus écouté par les jeunes». Au noyau dur constitué en 2006 avec Ahmed alias Ahmedbsk et Amrane surnommé La Bomb H, se greffe un an plus tard Hicham (DH), Hocine (C2h) et Khelia (Dkh). Après huit ans de collaboration, ils comptent une centaine de chansons, regroupées dans cinq albums et sept clips.

**Combat**

Dans leurs morceaux, ils racontent «le quotidien des Algériens du désert», affirme Adoula, licencié en sport de l'université d'Alger 3... «Nos thèmes touchent à tous les problèmes sociaux auxquels sont confrontés les jeunes et les habitants du Sud. On appelle aussi à la paix et

à l'unité», continue-t-il. Dans tout leur parcours, les six artistes ont dû faire face à plusieurs problèmes : à commencer par le manque de matériel professionnel adéquat, de studio d'enregistrement et d'espace de répétition. «Nous répétons en général dans la rue, les bois ou de temps de temps chez un des amis dont la maison n'est pas habitée», poursuit Adel. Peu à peu, c'est avec leurs propres économies qu'ils se procurent un home studio et quelques équipements musicaux qu'ils utilisent pour enregistrer les tubes, filmer les clips et monter les sonores et images par eux-mêmes. Pour les bandes sonores, les Desert Boys ne jouent pas d'instrument mais téléchargent des rythmes gratuitement sur Internet ou utilisent des rythmes spéciaux envoyés par certains de leurs amis... Sur ce chemin de combat, le groupe de rap Desert Boys envisage de continuer de marcher afin de «changer la perception de la société en général et les habitants du Sud en particulier, à l'art du rap», espère Adel. Et de conclure : «Nous travaillons aussi à la création d'un studio professionnel qui permettrait aux autres rappeurs de la région sans matériel d'enregistrer leurs chansons et de réaliser leurs clips.»

**El Watan**  
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

13 Février 2015

## Assia Djebar, une intellectuelle à l'itinéraire exemplaire

*«J'écris, comme tant d'autres femmes écrivains algériennes, avec un sentiment d'urgence,*

Mohamed Bensalah

*contre la régression et la misogynie.»*

C'est avec beaucoup de tristesse et de consternation que nous venons d'apprendre qu'Assia Djebar s'est éteinte, dans la nuit de vendredi à samedi, sans fêter son 79<sup>e</sup> anniversaire. Elle sera inhumée, ... à Cherchell, la ville qui l'a vu naître. Fatima-Zohra Imalayène, Assia (celle qui assiste, aide, porte-secours) Djebar (l'écrivaine), n'a pas attendu son élection à l'Académie française... pour devenir immortelle, même si, avant cette consécration, elle n'a pas eu le privilège d'être fêtée par les siens. Considérée comme l'une des auteures les plus célèbres et les plus influentes du Maghreb, elle n'a jamais cessé de s'interroger à travers sa

vingtaine d'ouvrages, tous genres confondus, traduits dans vingt-trois langues... et ses deux films majeurs, qui n'ont malheureusement pas été distribués. Ses liens avec la France remontaient à ses études à l'École normale. Elle soutiendra plus tard une thèse sur sa propre œuvre «Le Roman maghrébin francophone, entre les langues et les cultures : quarante ans d'un parcours 1957-1997». Elle sera à la Sorbonne entre 1959 et 1961, où elle avait obtenu un diplôme de littérature comparée. Membre de l'Académie royale de langue et de littérature française en Belgique, Docteur honoris causa des universités de Vienne, de

Concordia, d'Osnabrück, la fille douée de l'instituteur a très tôt pris le parti de l'indépendance de l'Algérie. Elle enseigne de 1962 à 1965, l'histoire à l'université d'Alger. Puis s'envole vers New York University pour y enseigner la littérature française. Elle fut... représentante de l'immigration algérienne au Conseil d'administration du Fond d'Action Sociale..., avant de rejoindre en Louisiane, Baton Rouge, où elle prend la direction du Centre d'Etudes Françaises. Fidèle à ses engagements, à ses idées et à ses principes sans concession aucune, Assia Djebar, la défenderesse des droits humains et plus particulièrement ceux des femmes, dispose d'un franc parler qui

bouscule les conventions. La fin de son discours de réception à l'Académie française où elle revient sur ses blessures mémorielles a été l'occasion de revenir sur son expérience cinématographique, et de la situer dans son contexte de production. L'hommage que lui ont rendu ses pairs récompense en quelque sorte plus d'un demi-siècle de combat personnel et d'entêtement à écrire pour exister, pour exprimer «le trop lourd mutisme des femmes algériennes»

### DES BLESSURES COLONIALES AUX BLESSURES MÉMORIELLES

L'écrivaine émérite, profondément attachée à son terroir, n'hésitait pas à pointer du doigt les affres de la colonisation : «L'Afrique du Nord, du temps de l'Empire français, - comme le reste de l'Afrique de la part de ses coloniaux anglais, portugais ou belges - a subi, un siècle et demi durant, dépossession de ses richesses naturelles, déstructuration de ses assises sociales, et, pour l'Algérie, exclusion dans l'enseignement de ses deux langues identitaires, le berbère séculaire, et la langue arabe dont la qualité poétique ne pouvait alors, pour moi, être perçue que dans les versets coraniques qui me restent chers. Ecrire pour exister, tel était le leitmotiv de cette normalienne devenue écrivaine prolifique, enseignante, chercheuse et cinéaste, qui a fini par accepter l'offre qui lui a été faite d'entrer à l'Académie... «En France, je suis considérée comme trop nationaliste et je ne possède pas de partisans dans le milieu littéraire français. En Algérie, je craignais de paraître, non pas comme une écrivaine francophone, mais plutôt comme une écrivaine française». Après dix années d'écriture assidue (1957-1967), jalonnées par quatre succès de librairie (La soif, son premier roman, écrit à 17 ans, suivi par Les Impatients, Les enfants du nouveau monde, et Les alouettes naïves), Assia Djébar, sentant que les mots s'étaient bloqués, a tenté... de pénétrer, par effraction, les arcanes du 7ème Art, provoquant défiance et soupçons au sein de la gent masculine. Dix longues années de silence ont suivi avant que l'écrivaine décide de sortir de l'enfermement qu'elle s'était imposé. En quête de nouvelles formes d'expression, Assia Djébar va, par le biais des images et des sons, poursuivre ce qu'elle a toujours considéré comme étant sa mission, à savoir, déconstruire les mémoires en faisant renaître la mémoire personnelle, dénoncer le patriarcat, lutter contre l'enfermement des femmes en leur donnant la parole, et enfin dénoncer l'obscurité coloniale avec son cortège de malheurs et de déchirements, comme l'illustre parfaitement «La Zerda». Première femme algérienne à avoir franchi le seuil de l'auguste Assemblée française, Assia Djébar fut également la

première femme cinéaste dans son pays. Elle cherchait, après un long silence littéraire, à dépasser la limite des mots afin de donner une image aux protagonistes de ses romans. Le 7ème art... lui permettait de franchir le pas. Deux récents colloques organisés à Oran et à Boumerdes ont permis de revisiter son œuvre et d'établir des passerelles entre la langue littéraire pratiquée par l'écrivaine et le langage cinématographique, nouveau moyen d'expression dont l'auteure s'est accaparée. Entre disait-elle «la langue qui exprime les pensées à celle qui exprime les émotions». Première œuvre documentaire produite par la télévision : «La nouba des femmes du Mont Chenoua» (1978), une fiction de 120 minutes, greffée d'images documentaires et de renvois au travail littéraire qui a précédé. Ce film... fut récompensé par la Critique internationale à la Mostra de Venise en 1979. La seconde réalisation «La Zerda ou les chants de l'oubli» (1980), d'une durée de 60 minutes, prix du meilleur film historique au Festival de Berlin, 1983, analyse le regard - regard colonial, regard orientaliste - comme hypothèse de travail, auquel s'ajoute le regard de la cinéaste. Mais, le mépris des uns et la misogynie des autres ont fini par avoir raison d'elle, en l'obligeant à fermer rapidement sa courte parenthèse cinématographique... «J'aurais pu être, à la fin des années 1970, à la fois cinéaste de langue arabe, en même temps que romancière francophone. Malgré mes deux longs métrages, salués à Venise et à Berlin, si j'avais persisté à me battre contre la misogynie des tenants du cinéma d'État de mon pays, avec sa caricature saint-sulpicienne du passé, ou ses images d'un populisme attristant, j'aurais été asphyxiée comme l'ont été plusieurs cinéastes qui avaient été sérieusement formés auparavant [...]. J'aurais donc risqué de vivre sourde et aveugle en quelque sorte».

### L'ÉCRIVAIN, VISCÉRALEMENT ATTACHÉE À SON TERROIR, S'INSTALLE À NOUVEAU DANS LA MIGRANCE

Malgré l'hostilité affichée à son égard par ses compatriotes cinéastes, l'écrivaine est restée... attachée à son terroir, à son passé, à ses origines, à son peuple, à ses aïeux berbères dont elle était très proche. Avant que ne s'imposent à elle le désir d'images, de voix sonores vivantes, de paroles en langue maternelle, de bruits et de musique, Assia Djébar s'était très jeune réfugiée dans l'écriture, seul moyen à ses yeux d'exprimer sa pensée à défaut d'investir sa langue maternelle, celle qui exprime ses sentiments. «Ecrire m'a ramené, aime-t-elle dire, aux cris des femmes sourdement révoltées de mon enfance, à ma seule origine. Ecrire ne tue pas la

voix, mais la réveille surtout pour susciter tant de sœurs disparues». Le 7ème art aura, à tout le moins, permis à Assia Djébar une remontée aux sources avec comme fondement une écoute de la sonorité de la langue maternelle réduite à des murmures. Ses films, d'une grande intelligence et d'une grande subtilité, lui ont permis d'affronter la lumière avec ses chants, ses bruits, ses musiques qui célèbrent les corps dans leur expression corporelle, en rendant visibles les lieux des interdits où l'imaginaire et le réel s'entremêlent à travers le prisme optique qui participe au dévoilement des autres et de soi. Comme le précise un commentaire transmis par «La Zerda...», à l'intention des spectateurs sous forme de chant : «Mon chant parle toujours de liberté, j'intercède pour les femmes martyres et que les autres ne soient plus opprimées... les femmes ne retourneront plus dans l'ombre... au temps de la servitude, on a justifié le voile mais maintenant commence le jour de la liberté». Quittant bien malgré elle, le 7ème art, Assia Djébar rejoint son refuge linguistique. Après notamment Femmes d'Alger dans leur appartement (1980), L'amour, la fantasia (1985), Ombre sultane (1987), elle fait parler les grandes figures féminines proches du Prophète dans Loin de Médine (1991). Elle poursuivra son œuvre en se penchant encore plus sur le sort des femmes et des intellectuels dans l'Algérie de la violente décennie 1990. Suivront alors, entre autres, Le Blanc de l'Algérie (1996), Oran, langue morte (1997, Prix Marguerite Yourcenar à Boston), Femme sans sépulture (2002). Après La Disparition de la langue française (2003), elle publie un récit autobiographique, Nulle part dans la maison de mon père (2007). La mise en lumière de son parcours littéraire montre à quel point ce dernier repose non seulement sur une stratégie discursive, mais aussi sur une structure linguistique élaborée. L'œuvre s'insère dans un champ interculturel et inter-discursif à partir d'une stratégie intelligente de la perception. D'où l'intérêt, pour qui veut interroger et comprendre le champ des signes linguistiques djebariens, d'analyser ses discours paralinguistiques et de ses représentations cinématographiques. Si la démarche qui consiste à décoder les articulations complexes entre imaginaire, oralité, écriture textuelle et signes iconique et sonores n'est guère aisée, il y a lieu, dans un premier temps, de se focaliser l'attention sur le langage plus que sur la langue qui renvoie à des référentiels multiples et à une polyphonie émotionnelle...

# Algérie. L'invention d'un territoire

*Hélène Blais (Université Paris-Ouest)*

Evoquer la « conquête » de l'Algérie par la France, c'est implicitement faire du « moment 1830 » le commencement d'une histoire dont on ressasse indéfiniment quelques épisodes repères : le coup d'éventail du dey d'Alger au consul de France Deval, le débarquement de Sidi-Ferruch, la résistance d'Abd el-Kader, la prise de Constantine, les exactions du maréchal Bugeaud... En 1830, c'est un débarquement militaire qu'a ordonné le roi de France Charles X. aucune logique d'occupation territoriale ne préside à cette décision... Ou'allaient donc faire les Français de l'autre côté de la Méditerranée ? Alors que le régime colonial semble condamné, rien ne permet de postuler à un projet reposant sur l'occupation d'un territoire donné. Le débat sur les causes de l'intervention militaire en Algérie continue à susciter des interprétations variées, mais nous voudrions le déplacer, en questionnant le sens même donné à ce terme d'Algérie. Le territoire n'est pas défini : l'Algérie, pour les français, est alors essentiellement une ligne de côtes qui bordent la Méditerranée. On parle de la régence d'Alger pour désigner la province ottomane d'Alger, d'Oran, de Constantine et du Titteri. Cette province englobe un certain nombre de villes du nord de l'Algérie actuelle, mais ses limites fluctuent en fonction des rapports de force que le dey arrive à établir sur ces villes. Le terme d'Algérie lui-même ne commence à être employé dans l'administration qu'à partir de la fin des années 1830, celui de « possessions françaises en Afrique du Nord » restant dominant pendant la première décennie de la conquête. L'incertitude sur la toponymie n'est pas seulement rhétorique. Elle associe la conquête militaire à l'invention progressive d'un territoire colonial, conçu depuis une ville méditerranéenne, qui, peu à peu, va être imaginé comme une pièce maîtresse sur la carte impériale de l'Afrique. En se plaçant dans une chronologie longue, qui va du moment 1830 à la conquête des espaces sahariens, on voit combien la « conquête » de l'Algérie fut une histoire non pas linéaire, mais faite d'ajustements répétés, liés à une redéfinition du territoire à coloniser.

## Une géographie imprécise

Le débarquement français à Sidi-Ferruch a été préparé sur des bases bien fragiles. Les données géographiques se réduisent des éléments dont l'actualité laisse à désirer. La référence érudite reste la description des provinces romaines de Barbarie établie par Ptolémée, au II<sup>e</sup> siècle ap.J.-C. ! Les territoires convoités sont associés à une partie de la province romaine de Maurétanie et à une partie de celle de Numidie. L'échelle de la description ne se prête pas à un usage topographique, et les renvois à la géographie antique... Ils justifient une approche urbaine et littorale des « possessions françaises en Afrique du Nord »... Les géographies arabes, pour leur part, sont quasiment ignorées. Elles ne commenceront à être traduites, très partiellement, qu'après la conquête, par des savants orientalistes... L'armée française s'appuie en revanche sur quelques témoignages de captifs chrétiens, et sur des récits de voyageurs européens, notamment celui de Thomas Shaw, ou de William Shaler. Si l'on y trouve des comptes rendus détaillés des mœurs, des populations et de la vie politique de la régence, force est de constater que les données géographiques demeurent limitées. Les reconnaissances sur le terrain entreprises à la période napoléonienne par le colonel Boutin sont une synthèse de ces savoirs mais n'apportent que peu de précisions... Il est vrai que l'opération avait commencé comme une simple expédition de représailles contre le dey d'Alger. Il avait d'abord le coup d'éventail... L'événement est entré dans l'imagerie coloniale dès les années 1830... Ensuite, les actes de

piraterie en Méditerranée dont le dey est tenu pour responsable...

## Avant tout, prendre une ville

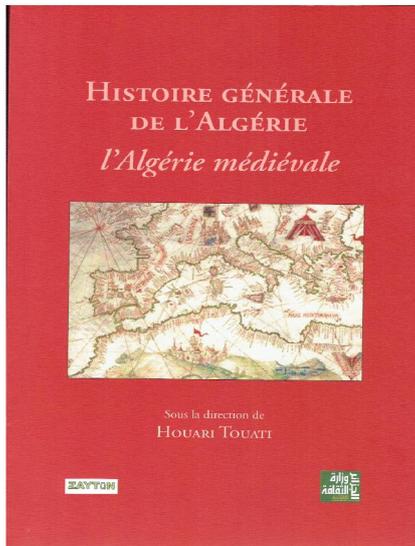
Bien sûr, certains pensent à coloniser l'Algérie, l'ancien grenier à blé de l'Empire romain. Si la plupart des économistes libéraux doutent de l'intérêt d'une colonisation de l'Algérie, d'autres, comme Sismondi, en sont de fervents partisans... Les saint-simoniens, qui ont une grande influence dans l'armée, prônent une intégration à l'échelle méditerranéenne. Mais, en 1830, il n'existe pas, à la tête de l'Etat, de projet colonial pensé en termes territoriaux. Il s'agit avant tout de s'attaquer à une ville symbolisant la puissance de l'Empire ottoman. Comptoir fréquenté par de nombreuses nations, nœud commercial convoité, Alger est moins, dans les représentations européennes, la capitale d'un royaume de Barbarie un peu mythique qu'une ville portuaire imprenable. Ayant débarqué à 30 km d'Alger... et une fois la ville occupée, la question de la suite des opérations est ouverte... Le débat sur la nature de l'occupation témoigne de la constitution d'un projet territorial, dont les frontières restent floues pendant des décennies. En réalité, l'incertitude est moins politique que territoriale : les français sont en Algérie, mais dans quelle Algérie ? On envoie certes des colons ; néanmoins la plupart se retrouvent en ville, et les projets de colonisation rurale restent très en deçà des espérances. De fait, aucune logique territoriale n'est vraiment manifeste : des villes sont « prises », sans être reliées les unes aux autres. Les français occupent Oran, ... Bougie ; toutefois, on ne peut aller de la première à la dernière que par la voie maritime, tant l'assise territoriale de l'armée est limitée. En effet, la résistance, orchestrée par l'émir Abd el-kader est acharnée. En 1837, est signée une paix provisoire, lors du traité de la Tafna... Abd el-Kader est en position de négocier un vaste territoire... Le constantinois demeure indépendant, l'autorité du bey. L'émir administre la grande de la province d'Oran et de celle d'Alger et commence à organiser un état à partir de ces territoires... Au tournant des années 1840, la donne commence à être modifiée ; des objectifs territoriaux sont affichés... La question qui revient régulièrement est celle du territoire « utile » et des limites à donner à une colonisation pensée avant tout comme « tellienne »... Des considérations ethnographiques, opposant les sédentaires du tell aux nomades du désert, les kabyles aux arabes... accompagnent une division de l'Algérie... Dans les années 1880, la « pénétration saharienne » conduit à agrandir le territoire de la colonie... Mais le désert demeure un espace militaire bien plus qu'un espace de colonisation... La notion même de « Sahara algérien » vise à lier les marges du désert au Tell en facilitant les échanges commerciaux... En 1891, la conquête des oasis du Touat, du Gourara et du Tidikelt répond à la volonté politique, au moins sur les cartes... De grands projets de chemin de fer transsaharien viennent conforter un discours sur l'homogénéité territoriale de la colonie... l'ensemble algérien demeure un assemblage de morceaux de territoires dont l'unité n'est pas évidente. En 1957, le pouvoir instaure l'organisation commune des régions sahariennes, qu'il espère conserver à la France. Les premières découvertes de gisement pétrolier expliquent cet intérêt... cette tentative d'extraction d'une partie de l'espace saharien à la colonie révèle les bricolages territoriaux qui ont présidé à l'invention de l'Algérie coloniale.

## [BIBLIOGRAPHIE]

### Histoire Générale de l'Algérie

*l'Algérie médiévale*

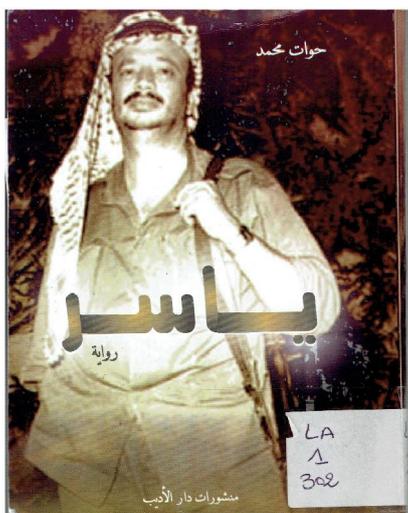
Houari Touati Editions ZAYTUN, 2014



Comparée à celle des deux voisins le Maroc et la Tunisie, l'histoire médiévale de l'Algérie est difficile, voire impossible à faire en l'absence d'un centre politique stable. Réunissant trois historiens français, deux historiens algériens et une historienne belge, le présent ouvrage s'inscrit dans cette dynamique nouvelle ...

رواية ياسر

حوات محمد ، منشورات دار الأديب 2014



كان ياسر عرفات الفصل الأول في حياته. وكان اسمه أحد أسماء فلسطين الجديدة، الناهضة من رماد النكبة إلى جمرّة المقاومة، إلى فكرة الدولة، إلى واقع تأسيسها المتعثر. لكن للأبطال التراجيديين قدرًا يشاكسهم، يتربص بخطوتهم الأخيرة نحو باب الوصول، ليحرمهم من الاحتفال بالنهاية السعيدة لعمر من الشقاء والتضحية. لأن الزارع في الحقل الوعر لا يكون دائمًا هو الحاصل.

محمود درويش

## [REVUE]

L'Année du Maghreb 2014-II

CNRS Editions

2014-II

L'Année du Maghreb

Dossier  
Routes migratoires africaines  
et dynamiques religieuses  
& Chroniques



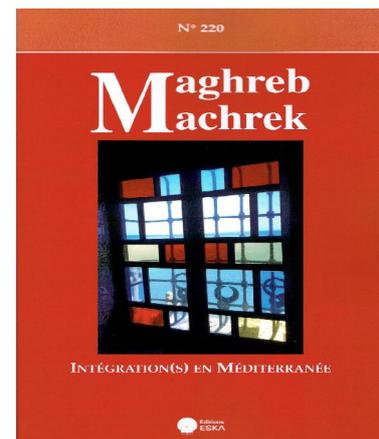
### Routes migratoires africaines et dynamiques religieuses

sous la direction de  
Sophie BAVA et Katia BOISSEVAIN

Quelles articulations observe-t-on entre les parcours migratoires d'individus, les pratiques et les institutions religieuses qui jalonnent ces itinéraires ? Comment les pratiques religieuses des migrants africains se réajustent-elles en situation de migration dans le nord de l'Afrique, et comment les instances confessionnelles s'organisent-elles pour les accompagner ?

### Maghreb Machrek N°220

Editions ESKA



## [FILM]



La nouvelle revue de presse



Dossier: Le foot, un catalyseur de l'identité nationale

- Société: Saïd, 30 ans, cybergardien de la morale...
Economie: Falât à l'ère des crédits à la consommation?
Droit: L'apologie de mort, entre la charité et le droit positif
Mémoire: Le monde musulman et l'Espagne
Culture: Nesma, la chaîne qui voit plus loin que son ombre

La nouvelle revue de presse



Dossier: Hydrocarbures en Algérie: État des lieux

- Société: دور hydrocarbures في التنمية الاقتصادية
Culture: A. Habbou: « Le problème est le respect des règles de droit... »
Mémoire: Saïd ou après Abdoukarim Abbaoui

La nouvelle revue de presse



Dossier: Littérature (s) algérienne (s), reflets d'une société?

- Société: Enfants des russes des filles bridées à vie
Economie: Resto, Qatar, Algérie: la course au territoire gâché
Culture: Les préférences du mariage: les nouveaux rituels
Mémoire: Chaharou avec ses vases sur l'histoire d'Algérie

La nouvelle revue de presse



Dossier: Algérie-France: Histoire d'amour ou guerre des mémoires?

- Société: Comment la France a bousillé la vie des Algériens
Economie: L'économie algérienne: toujours malade de sa dépendance à l'égard des hydrocarbures?
Culture: Création d'un espace social de deux algériens

La nouvelle revue de presse



Dossier: Mohammed Anouar, «L'homme éveillé»

- Société: Les universitaires algériens face aux indignités
Economie: Les fondements de l'économie algérienne
Culture: Le statut de l'islam en Algérie: un débat d'actualité

La nouvelle revue de presse



Dossier: Migrations: Soif de liberté ou expression d'une mal-vie

- Economie: Déficit structurel de l'économie algérienne
Droit: Conventions internationales de l'immigration
Culture: Chaharou: « La révolution commence dès votre naissance »
Mémoire: Les fondements de l'État algérien

La nouvelle revue de presse



Dossier: Statut de la femme en Algérie: droits de l'homme ou droits des hommes?

- Société: Quand une «Vie» se défait: Urbanisme, une autre bataille d'Algérie
Economie: Le non-Maghreb: «Vie» cher au Maghreb
Culture: Révolution post-islamiste
Mémoire: Lieux de culte et architectures

La nouvelle revue de presse



Dossier: Printemps arabe: « Thank you Facebook ! »

- Société: Internet au service des Algériens
Economie: L'argent d'abord, Famille plus tard
Droit: Avec l'intervention en Libye, l'ONU a émis un préavis législatif
Mémoire: Qui restera-t-il de Boumediène?

La nouvelle revue de presse



Dossier: L'Afrique du Nord: C'est les vacances!

- Société: L'été en Algérie: «Vie» cher au Maghreb
Economie: Le non-Maghreb: «Vie» cher au Maghreb
Culture: Révolution post-islamiste
Mémoire: Lieux de culte et architectures

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: Quand la musique algérienne traverse le temps

- Société: Le temps en Algérie: «Vie» cher au Maghreb
Economie: Le non-Maghreb: «Vie» cher au Maghreb
Droit: Avec l'intervention en Libye, l'ONU a émis un préavis législatif
Culture/Médias: Manipulation des réseaux sociaux

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « Etre et mal-être en Algérie »

- Economie: Une famille de 5 personnes a besoin de 37 000 DA pour vivre
Droit: Restrictions aux libertés civiles
Culture/Médias: Et la culture algérienne?
Mémoire: Ben Bella: diplomate et architecte

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « L'intégration maghrébine entre vécu et aspirations »

- Société: Femmes et « chaharou »
Droit: Elles sortent les défilés à l'ONU
Culture/Médias: Icone de la chanson arabe, Wisma El Djazair est décédée
Mémoire: JEAN-PIERRE SARTRE ET LA GUERRE D'ALGERIE

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: NOS COUPS DE COEUR DE L'ÉTÉ

- Droit: Droits de l'homme, dignité, honneur, corruption
Société: L'Algérie est-elle si spéciale?
Economie: Plus de 7 000 convergences occasionnelles
Culture/Médias: La femme et son corps sur cinquante ans de cinéma algérien
Mémoire: Les Châliou: un symbole pour l'Algérie humaine

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « L'enseignement algérien entre crise et réforme »

- Droit: Amendement de la Constitution: la touche Bouteflika
Economie: Le PIB a-t-il vraiment dépassé l'économie algérienne?
Culture/Médias: La possibilité d'un divorce en Algérie
Mémoire: On n'appelle l'Orientale Hâbi Bâ, le musulman qui dort l'Égypte coloniale

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « Le Cinéma Algérien: L'envol du Phénix ? »

- Economie: Le PIB a-t-il vraiment dépassé l'économie algérienne?
Société: Le PIB a-t-il vraiment dépassé l'économie algérienne?
Droit: Lutte contre le blanchiment d'argent
Mémoire: HIPPONE UN TROPHÉE EN BRONZE UNIQUE

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « L'avenir énergétique en Algérie: Quelles perspectives ? »

- Société: Il faut avoir une politique claire contre le drogue et régler le problème social des Algériens
Droit: Projet d'amendement à la loi sur les hydrocarbures
Culture/Médias: 30 ans de littérature féminine: la frontière du silence
Mémoire: La doctrine soviétique et la résistance algérienne au séisme

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « Le bien-être de la famille algérienne: un rêve inachevé »

- Economie: Baisse des recettes pétrolières en vue
Culture/Médias: Hâbi Bâ: l'icône de la chanson arabe
Mémoire: BIENVENUE EN ALGERIE COLONIALE

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « LE PATRIMOINE ALGERIEN: VIVRE OU MOURIR ? »

- Economie: L'Algérie franchit la ligne rouge
Société: Le sport spectacle obligatoirement
Droit: Projet de loi pour la greffe d'organe
Culture/Médias: Filles et Bouleaux en Algérie

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « ECRIVAINS, EDITEURS, LECTEURS. VOYAGE AU CŒUR DU LIVRE »

- Economie: L'Algérie franchit la ligne rouge
Société: Le sport spectacle obligatoirement
Droit: Projet de loi pour la greffe d'organe
Mémoire: Il était une fois mon père

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: Paysannerie, Agriculture, Alimentation « A la recherche d'un nouveau souffle »

- Economie: La sécurité alimentaire entre le discours et la réalité
Droit: Le salaire minimum en Algérie: une révision probable
Culture: Indes et cultures en Algérie: l'histoire et perspectives
Mémoire: Moudjahidisme: la lutte, l'Algérie et FOAS

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « Economie informelle, un marché de dupes »

- Société: Les Salafites investissent: le mal du siècle en Algérie
Droit: Algérie: élection du président, Bouteflika favori
Culture: Abdoukarim Abbaoui: « L'Algérie, sous la coupe de l'islam »
Mémoire: Remerciements à l'Algérie: l'histoire et perspectives

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « MAGHREB: Quels droits pour quelles femmes »

- Economie: COUVERTURE ECONOMIQUE, LEVIE ET EMPLOI DES FEMMES EN ALGERIE
Culture: PARUTION / DANGERS ET LES ARTS PLASTIQUES
Mémoire: LUCETTE

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « ARCHEOLOGIE ET PATRIMOINE EN ALGERIE: Où en est-on ? »

- Droit: Mise en œuvre en 2014 du programme pour la protection du patrimoine archéologique de l'Algérie
Economie: L'Algérie franchit la ligne rouge
Société: Le sport spectacle obligatoirement
Culture/Médias: Filles et Bouleaux en Algérie

La Nouvelle Revue de Presse



Dossier: « LA FAMILLE ALGERIENNE: MODE DE VIE ET POUVOIR D'ACHAT »

- Droit: Adoption à l'Algérie: le droit de loi sur les relations sociales par le décret de l'ANP
Culture/Médias: Edition du livre « L'Algérie, sous la coupe de l'islam »
Mémoire: UN TRYPHON FONDATION HISTOIRE, MEMOIRE ET IDENTITE